



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

entreprises

Question écrite n° 19283

Texte de la question

M. Serge Grouard attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les inquiétudes et exaspérations des entrepreneurs et artisans du secteur du bâtiment. Elles portent essentiellement sur plusieurs mesures récentes envisagées par le Gouvernement : notamment le taux intermédiaire de la TVA qui passera à 10 % en 2014 et qui impactera lourdement l'activité déjà fragile de ce secteur ; mais également le crédit d'impôt compétitivité emploi qui ne s'applique pas aux travailleurs indépendants (200 000 artisans sont ainsi exclus du dispositif) ; ou encore les mesures récentes du budget 2013 qui alourdissent les charges des entreprises. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour soutenir cette profession et préserver ses emplois.

Données clés

Auteur : [M. Serge Grouard](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19283

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2013](#), page 2046